

# CENTRALES VILLAGEOISES DU PAYS D'ARLES



LETTRE DE NOUVELLES N°9

## ÉDITO DU CONSEIL DE GESTION

### MISSION REMPLIE : CVPARL EST PASSÉE EN PHASE DE PRODUCTION



Depuis le 3 février, notre première centrale de 36 kWc placée sur le toit de l'école Louis Pergaud à Raphèle est en production. Après un retard dans la mise en service, dû aux lenteurs d'Enedis (3 mois se sont écoulés entre la fin de chantier et la mise en service), nous pouvons partager avec vous notre très grande satisfaction de voir notre but atteint après quatre ans de travail : produire de l'énergie renouvelable grâce à un actionariat citoyen, une étroite collaboration avec les collectivités territoriales (location de toits municipaux, subvention régionale, appui et expertise du Pôle territorial et rural du Pays d'Arles), un bénévolat convaincu et efficace.



Ecole de Raphèle

Le suivi de production est accessible à tous par le biais du portail Solaredge :



<https://monitoringpublic.solaredge.com/solaredge-web/p/site/public?name=CVPARLES-EcoleRaphèle#/dashboard>



Notre deuxième centrale de 24 kWc est d'ores et déjà installée sur le toit de l'école maternelle de Salin de Giraud. L'entreprise arlésienne de Sébastien Gamarra a réalisé le chantier et, comme pour la centrale de Raphèle, nous avons choisi des panneaux Voltec, assemblés en France et les avons connectés à des onduleurs Solaredge. Le raccordement ENEDIS a eu lieu le 23 février, nous attendons d'une semaine à l'autre le rendez-vous ENEDIS de mise en service.

Ecole de  
Salin de Giraud

**OPTE**  
Conseil en Energies Renouvelables  
et Ecologie Industrielle



Pour le financement des deux centrales, nous avons contracté un prêt de 46 000 euros sur 12 ans auprès de La Nef, une banque résolument éthique. Ainsi nous sommes sûrs que les intérêts versés alimenteront à leur tour des projets en accord avec nos valeurs écologiques. Pour la trésorerie, nous avons été accompagnés par Énergie Partagée qui travaille en partenariat avec La Nef. Et bien sûr c'est grâce à vous nos actionnaires, que nos fonds propres ont rendu possible l'ensemble de l'opération financière.

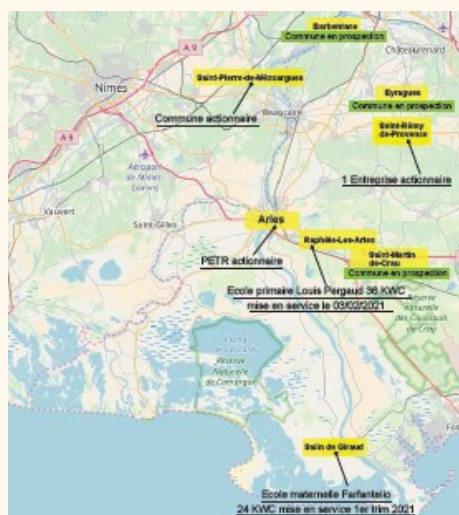
Nous avons bénéficié d'un excellent suivi de La Provence, qui a couvert les étapes déterminantes de notre phase de réalisation (articles le 23 octobre et le 27 décembre 2020, le 8 février 2021).

### Et la suite ?

Des difficultés rencontrées par les propriétaires des toits nous contraignent à différer trois projets annoncés en première phase de travaux, à savoir l'ancienne cave de Saint-Pierre de Mézoargues et deux immeubles de la Sampa à Arles. Dans le premier cas il s'agit d'imprévus budgétaires de la municipalité et dans le second d'obstacle en matière d'assurance.

Nous avons donc relancé une prospection et entamé une réflexion avec les municipalités de Barbentane et Saint-Martin de Crau ainsi qu'avec la communauté d'agglomération Terre de Provence. Et sommes ouverts à toute proposition de toits, émanant de particuliers ou de collectivités.

Notre compte nous permet de réaliser une nouvelle centrale, probablement d'une puissance supérieure aux deux premières, d'ici la fin de l'année.



### Date importante :

Dans le cadre de notre mission pour les économies d'énergie, nous animerons un atelier de sensibilisation énergétique pour les élèves de l'école Pergaud à Raphèle le 18 mars, grâce à la compétence et à l'engagement d'une de nos actionnaires.



### Bulletin de souscription

Prénom et Nom	
Courriel	
Téléphone	
Personne	
<input type="checkbox"/> Physique	<input type="checkbox"/> Morale
Type de structure (Personne morale)	
N° de siret	
Représentant	
Adresse	
Nombres de parts sociales	
..... X 100€ = .....	
Déclare être intéressé(e) à souscrire au capital de CVPARL	
Fait à .....	
Le .....	
signature	

Document à déposer au siège social avec cheque et photocopie de la CNI ou à envoyer par courriel nous sous recontactons

**Des outils nécessaires** : renforcement de l'actionnariat et recrutement d'un salarié

Pour réaliser un nouveau chantier, il nous faut d'abord renforcer nos fonds propres en vue d'un nouvel emprunt. Nous lançons donc une nouvelle campagne d'actionnariat. Compte tenu de la difficulté de toucher actuellement un public nouveau, nous nous adressons aussi à nos actionnaires pionniers : si vous le souhaitez, c'est le moment de confirmer votre engagement à nos côtés en prenant de nouvelles actions (écrire à [paysdarles@centralesvillageoises.fr](mailto:paysdarles@centralesvillageoises.fr) ou rendez-vous sur notre site <http://www.paysdarles.centralesvillageoises.fr/rejoindre-notre-societe>).



D'autre part nous montons un dossier LEADER de subvention européenne pour un emploi à partir de l'automne 2021. À ce jour, nous ne sommes pas sûrs de pouvoir aboutir, il y a de nombreuses étapes à franchir avant de valider le projet. Nous vous tiendrons informés.



Le conseil de gestion et les aides ponctuelles : le conseil de gestion assure le travail de fond. Toute aide nouvelle est la bienvenue ! Vous pouvez collaborer ponctuellement avec nous, en particulier pour des travaux administratifs, de communication, de relation avec nos partenaires, de prospection. N'hésitez pas à nous joindre (04 88 65 21 25 et [paysdarles@centralesvillageoises.fr](mailto:paysdarles@centralesvillageoises.fr))

Le conseil de gestion de la CVPARL



Infos pratiques : bulletin de souscription disponible sur notre site ou sur demande à [paysdarles@centralesvillageoises.fr](mailto:paysdarles@centralesvillageoises.fr) - 04 88 65 21 24  
notre site <http://paysdarles.centralesvillageoises.fr>  
notre Facebook : [www.facebook.com/centralesvillageoisesdupaysdarles](http://www.facebook.com/centralesvillageoisesdupaysdarles)

©VirginieOvessianPhotographic

CVPARL  
Code SIRET 835 074 618 00017  
5 rue Henri Barbusse 13200 Arles - 04 88 65 21 24